

BRÈVES ÉCONOMIQUES DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 67 – 17 juin 2022

Faits saillants

- Relèvement du taux directeur de la BNS à -0,25 % (+50 pdb) et rehaussement de la prévision d'inflation à 2,8 % pour 2022
- Rebond confirmé des contaminations à la Covid-19
- Perte de la 1^{ère} place de la Suisse dans le classement compétitivité de l'IMD Lausanne

Guerre en Ukraine

Application des sanctions : Alors que l'application des sanctions à l'encontre de la Russie vient perturber le secteur du négoce, l'ONG Public Eye a indiqué cette semaine que le canton de Zoug abritait les holdings et filiales de 8 des 9 plus grands producteurs de charbon russe : 75 % des 220 M de tonnes de charbon exportées chaque année par la Russie seraient commercialisées depuis la Suisse quand 50 à 80% des ventes de pétrole russe y seraient négociées. En lien avec les autorités cantonales, le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) aura la responsabilité de la bonne application du principe d'interdiction des opérations de négoce du charbon russe à partir du sol suisse à compter du 29 août, et à partir de 2023 pour les opérations concernant le pétrole russe.

Le SECO entend faciliter l'importation de produits ukrainiens, alors que l'UE et le Royaume-Uni ont suspendu temporairement leurs droits de douane sur les exportations ukrainiennes le 7 juin dernier. En vertu d'un accord signé entre l'Ukraine et l'AELE en 2012, l'ensemble des produits industriels en provenance d'Ukraine sont déjà exemptés de droits de douane. Parmi les produits sur lesquels des droits sont encore prélevés par la Suisse se trouvent notamment l'huile de tournesol, les tourteaux, ainsi que les graines de soja et le blé.

Macroéconomie

Croissance : Le Groupe d'experts de la Confédération a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour la Suisse à 2,6 % pour 2022 (contre 3 % précédemment) et 1,9 % pour 2023, résultat des incertitudes liées à la guerre en Ukraine et aux difficultés économiques persistantes de la Chine en lien avec sa politique « zéro Covid ».

Politique monétaire : La Banque nationale suisse (BNS) a initié cette semaine le mouvement de resserrement de la politique monétaire en réaction aux pressions inflationnistes en relevant le taux directeur et le taux d'intérêt appliqué aux avoirs à vue détenus auprès d'elle par les banques, d'un demi-point, à -0,25 %. Le taux directeur de la BNS s'établissait à -0,75 % depuis janvier 2015. Cette décision, s'inscrivant dans le prolongement de l'annonce par la FED d'un relèvement de ses taux de 75 points de base (la plus forte hausse depuis 1994), n'était pas attendue si tôt. Elle résulte du constat d'une diffusion des tensions inflationnistes à des prix de biens et services non directement impactés par la guerre en Ukraine. La BNS a en outre rehaussé ses prévisions d'inflation, à 2,8 % pour 2022 (contre 2,1 % jusqu'ici), soit au-delà du plafond de stabilité de 2 % et 1,9% pour 2023.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 17/06	Var. vs 10/06
EUR/CHF	1,0156	-2,27 %
USD/CHF	0,9654	-1,39 %
SMI	10 545.91	-5,34%
Taux 10a	1,369	+34 pb

Politique commerciale : La Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue cette semaine à Genève est parvenue à des avancées qualifiées « d'historiques » au regard de la paralysie de l'institution ces dernières années. Plusieurs accords ont ainsi été annoncés sur (i) la levée temporaire (pour 5 ans) des brevets des vaccins anti-Covid, (ii) la lutte contre l'insécurité alimentaire et (iii) la suppression des subventions pouvant encourager la pêche illicite. Il s'agit à ce stade d'une déclaration, les textes finaux n'ayant pas encore été publiés.

Relations UE-Suisse : Plus d'un an après la rupture unilatérale par la Suisse des négociations sur l'accord-cadre institutionnel avec l'UE, l'Union patronale suisse (UPS), la principale fédération d'associations sectorielles, Economiesuisse et la fédération des entreprises européennes BusinessEurope ont appelé, dans une lettre commune, le Conseil fédéral et la Commission européenne à trouver au plus vite un compromis sur les questions institutionnelles. Elles appellent notamment à la réintégration de la Suisse au programme Horizon Europe, ainsi qu'à une coopération accrue avec l'UE sur le sujet énergétique. Elles souhaitent par ailleurs une application des accords d'accès au marché existants jusqu'à l'aboutissement des négociations.

Le think tank libéral Avenir Suisse a publié ce vendredi 17 juin la 3^{ème} édition de son « Monitoring de l'érosion », qui décrit les difficultés auxquelles la Suisse fait face en raison de l'érosion des accords bilatéraux avec l'UE. A cet effet, il propose de créer un comité européen au sein duquel la Confédération et les cantons seraient représentés, afin de permettre à ces derniers de participer pleinement à la définition de la stratégie en matière de politique européenne - voire aux négociations avec l'UE. Toutefois, en décembre dernier, le Conseil des Etats s'était prononcé contre le renforcement du rôle des cantons en matière de politique étrangère.

Lors de sa séance spéciale du 17 juin 2022 sur la politique européenne, le Conseil fédéral a décidé d'intensifier les discussions exploratoires avec l'UE en cours depuis le mois de mars. Si aucun calendrier n'a été proposé, des propositions de solutions dans les négociations avec Bruxelles ont été discutées, sur la base des conclusions du rapport final sur la réduction des différences entre les réglementations de la Suisse et de l'UE. Dans sa déclaration, le Conseil fédéral a appelé la Commission européenne à faire preuve d'un surcroît de flexibilité.

Covid-19

Situation sanitaire : Du 6 au 13 juin, l'Office fédéral de la santé a recensé 16 610 nouvelles infections, soit une hausse de 60 % des infections en une semaine. Le nombre de nouvelles hospitalisations sur 7 jours liées au Covid-19 a aussi progressé (+22%). Le rebond épidémique observé ces dernières semaines tend ainsi à se confirmer.

Vaccination : Le Conseil fédéral a autorisé l'accès à la vaccination de rappel sans raison médicale afin de faciliter les voyages à l'étranger. Les personnes concernées devront s'acquitter de l'intégralité des frais de vaccination.

Secteurs non financiers

Compétitivité : Dans son édition 2022 du rapport « World Competitiveness Ranking », l'IMD Lausanne a classé pour la première fois depuis le lancement de ce classement, le Danemark au 1^{er} rang des pays jugés les plus compétitifs. La Suisse a été rétrogradée au 2^{ème} rang compte-tenu (i) de performances économiques amoindries ; (ii) d'une moindre avance numérique et d'une position ambiguë sur la durabilité ; (iii) d'un recul des investissements internationaux dans le pays ; et (iv) d'une moindre agilité pour faire face rapidement aux changements économiques. La France a progressé d'une place par rapport à 2021, se classant au 28^{ème} rang de ce rapport, dont les critères d'évaluation tendent à favoriser les petits pays.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays* à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Pierre-Antoine CADORET, Meriam JAWAD

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay